

4^{ème} édition



24 & 25 septembre 2015

CNOSF - Maison du Sport Français - Paris13

TROPHEE DE L'INNOVATION RH

Dossier de candidature 2015

Trophée de l'innovation en Ressources Humaines FHF – MNH

Pour la 3^{ème} année consécutive, la FHF et la MNH proposent de récompenser des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes dans le domaine des RH du personnel médical et non médical.

Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature **avant le 15 mai 2015**

par mail à nadine.driss@sphconseil.fr

ou par courrier à l'adresse suivante : SPH Conseil, 1 bis rue Cabanis - 75014 PARIS

pour plus d'informations : Nadine DRISS, tél. 01 44 06 84 49



OBJECTIF

Ce prix récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements en matière de politique de ressources humaines du personnel médical et non médical. Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer.

Ce prix permet :

- de valoriser le travail de vos équipes et faire connaître vos initiatives,
- de promouvoir votre établissement,
- de diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de faire progresser collectivement la politique des RH,
- d'être distingué par la FHF et la MNH.

TYPES D'ACTION

Cette année, aucun thème n'est défini a priori afin de permettre un retour d'expériences dans tous les domaines de la GRH du personnel médical et non médical.

Plusieurs projets seront retenus. Si votre projet ne l'est pas il fera cependant l'objet d'une publication sur le site internet de la FHF sauf avis contraire de votre part.

SELECTION DES CANDIDATURES

La sélection se fera par un jury composé majoritairement de professionnels des établissements de santé et de partenaires institutionnels à partir des critères d'évaluation suivants :

- une méthodologie développée de façon claire,
- le caractère innovant du projet,
- un calendrier d'actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
- l'évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
- l'intérêt pour le service public hospitalier,
- le caractère transposable du projet à d'autres établissements,
- le travail d'équipe nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.

REMISE DES PRIX

Les trophées seront remis lors des rencontres RH des 24 et 25 septembre 2015. Ils feront également l'objet de diffusion dans les supports de communication de la FHF et de la MNH.

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER DE NIORT
Service : POLE PSYCHIATRIE CMP DE PARTHENAY
Adresse : 40 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code postal : 79000
Ville : NIORT
Personne référente : M FAULCONNIER
Fonction : DIRECTEUR GENERAL
Tél. : 0549782030
E-mail :

Domaines (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

- X ATTRACTIVITE
- X COMMUNICATION INTERNE
- X CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTE AU TRAVAIL
- COOPERATIONS ENTRE ETABLISSEMENTS
- X COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS
- X DIALOGUE SOCIAL
- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
- GESTION RH / CONTROLE DE GESTION
- X GPEC
- X MANAGEMENT
- X ORGANISATION DU TRAVAIL
- X POLITIQUE SOCIALE
- AUTRES (préciser) ...Synergie entre les acteurs de soins été concepteurs d'espaces.....

Personnel concerné : X PM X PNM

Titre

CONSTRUCTION D UN CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE à PARTHENAY

Contexte et objectifs

Le cmp actuel ne permettant plus de part sa vétusté de travailler et d'accueillir le public dans des conditions acceptables, l'option a été prise en 2009 par la direction du ch de la création et la construction, d'un nouveau cmp.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

Travail en amont des 3 équipes constituant le cmp à savoir ;

- équipe de pédopsychiatrie
- équipe de psychiatrie adulte
- équipe de psychogériatrie

Afin d'identifier les besoins en surfaces et équipements, les desideratas mais aussi les schémas explicitant les circulations et l'organisation des soins afin d'offrir aux architectes les éléments importants de structuration des espaces. Juin 2010, le projet retenu est le plus proche des desideratas des équipes. Début des travaux fin 2014.

Il s'agit bien ici de connaître les « besoins » des services pour les apporter aux architectes afin que le projet ainsi construit corresponde bien à la réalité du terrain. C'est bien la concertation an amont du projet qui est ici le premier point innovant de ce projet.

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

Organisation du suivi du chantier par référents identifiés, tant au niveau des services techniques que du Pôle de Psychiatrie

Architectes et entreprises ont un référent services techniques et un référent paramédical pour les équipes soignantes.

En parallèle, constitution de deux groupes de travail autour de l'équipement mobilier et organisation soins et personnels. Ce qui en fait le deuxième point innovant de la démarche.

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients...

La structure n'étant pas encore « livrée » l'évaluation finale n'est pas réalisée, cependant une évaluation constante aux différentes étapes de la construction a permis de rectifier des écarts entre ce qui était attendu par les équipes et ce qui est conçu et réalisé. Alors que souvent ces corrections étaient apportées à la fin du chantier ou pas.

Ce binôme services techniques et référent paramédical est une « première » pour lancer, mener et suivre la construction d'un nouveau bâtiment.

Date et signature du chef d'établissement

FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement : Centre hospitalier de Niort

Service : Pole Psychiatrie CMP de Parthenay

Adresse : 40 avenue du Général DE GAULLE

Code postal : 79000

Ville : NIORT

Domaine :

SOINS ET ARCHITECTURE

Personnel concerné : PM PNM

Titre

CONSTRUCTION D UN CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

Résumé (maximum 10 lignes)

Sur l'impulsion de la Pédopsychiatrie en 2008, qui avait obtenu un financement de l'ARS pour la construction d'un CMP « enfants », l'établissement s'est orienté vers un projet de CMP de pôle regroupant toutes les composantes du pôle. En 2009, les 3 équipes ont donc travaillé à établir un document destiné aux cabinets d'architectes pour les aider à concevoir les espaces. Le projet retenu était le plus proche des desideratas des équipes et s'est adjoint d'une orientation « écologique » pour devenir un bâtiment à énergie positive.

Le suivi des travaux s'est organisé dès le début par un système de référents avec une organisation pyramidale pour une optimisation de la circulation des informations entre professionnels de santé et architectes et entreprises via une référente aux services techniques et un référent paramédical.

Associés à la construction, deux groupes se sont constitués, l'un autour de l'équipement mobilier, l'autre de soins été les besoins en personnels. La livraison est prévue en juin 2015 et l'ouverture en octobre 2015.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.